



UREI INFO

NUMÉRO 15
JUILLET 2006

SOMMAIRE

DOSSIER P 1-2
la face cachée de l'UREI...

EN BREF P 2
l'actualité du réseau

REGARDS P 3
l'Envol change de tête

FOCUS SUR... P 3
té : l'éthique au menu



L'ESSENTIEL P 4
crédits 2006 : grisbi ou grise mine ?

EN ACTES P 4
dernières nouvelles de l'IAE

AGENDA P 4

dossier

la face cachée de l'UREI

Avec le printemps vient l'heure des bilans. Assemblée Générale en vue, on met en Amots, en phrases et en pages une année de travail. Quoi, c'est tout ? Une année de travail de quatre permanents et deux bénévoles tient en une petite vingtaine de pages ?

Hé oui... Un peu comme l'attaquant dans une équipe de football, dont le talent ne se mesure qu'au nombre de buts marqués («l'efficacité»), l'UREI est jugée à l'aune de ses réalisations – terme employé d'ailleurs en langage footballistique comme synonyme de «but».

Reflète d'une époque sans doute, qui se concrétise dans la LOLF 2006 où l'obligation de moyens a remplacé celle de résultats. Il ne restera de Thierry Henry qu'un bilan comptable : 36 buts marqués en 84 sélections (à l'heure où nous écrivons ces lignes) ; il n'existera du travail de l'UREI que des pages de rapports d'activité.

Or, sur la durée d'un match, Henry aura fait des appels de balle, des remises vers ses partenaires, provoqué la défense adverse, se sera rendu disponible, contribuant ainsi par un travail obscur mais indispensable à la prestation de son équipe. De même, entre les lignes du rapport d'activité 2005 de l'UREI

(consultable sur notre site) un invisible travail quotidien est-il à l'œuvre.

Le travail informel de renseignement et de conseil. Chaque semaine, des adhérents nous sollicitent sur divers sujets : montage de dossiers, questions juridiques, pratiques, etc. De son côté, l'UREI maintient une connexion permanente avec ses adhérents, les

nes, ces échanges téléphoniques ou via courriel contribuent à tisser du lien. Ils font vivre le réseau, l'irriguent, participent de sa dynamique. Osons même l'écrire, l'UREI tient parfois le rôle du psy ou de l'ami, de l'oreille attentive à qui parler de ses tracas du moment – et parler de ses problèmes, c'est déjà les résoudre un peu. L'importance de Thierry Henry en Equipe de France tient aussi certainement, au-delà de ses actions visibles sur le terrain, à son rôle dans l'intimité du vestiaire, dans l'animation de la vie de groupe.

L'UREI, «standard de l'IAE.»

Pour les particuliers tout d'abord, ceux qui veulent «travailler dans l'insertion» comme ceux qui cherchent une EI pour repartir du bon pied, sans oublier la catégorie des «bons citoyens», ceux qui veulent absolument faire travailler une entreprise à valeur ajoutée éthique – «non monsieur, ce n'est pas moins cher de passer par (Suite page 2)

« Si l'on jugeait les choses sur les apparences, personne n'aurait jamais voulu manger un oursin. »
Marcel Pagnol

informant d'une possibilité de financement, transmettant les décisions des CDIAE ou comités ARSIE, diffusant telle ou telle information susceptible d'intéresser les EI. Ce travail, qui fait certes partie intégrante des missions de l'UREI, est absolument inquantifiable. Mais en même temps qu'ils aident concrètement les EI dans leurs tâches quotidiennes,

éditorial

pour une politique de communication

Au congrès du CNEI à Tours, en ce mois de Juin 2006, le thème des ateliers concernait les territoires, sous leurs aspects économiques et sociaux. Quatre experts indépendants animaient les tables rondes et rendaient compte des travaux en séance plénière. Matière à parler, et reparler, se battre, ou débattre ! Mais ce qu'ont mis en valeur les conclusions et constatations de ces experts extérieurs au réseau, de façon parfois sous jacente mais souvent évidente, c'est un préoccupant déficit de communication... en son sens le plus large. Il convient d'en parler, sérieusement et professionnellement, et de faire parler de nous, rapidement et intelligemment.

LAURENT GOMIS
ADMINISTRATEUR DE L'UREI

La communication extérieure est bien un enjeu crucial, pour ne pas dire vital, qui touche l'avenir même de nos EI et EITT. Ignorer cette communication, qui doit nous amener connaissance et reconnaissance plus larges pour toucher chacun par le principe de l'entonnoir, est faire sur l'avenir un pari suicidaire. Un message commun mettant en valeur la qualité et la pérennité de notre engagement depuis plus de vingt ans, dans le cadre d'une politique nationale de communication, doit être l'outil dans lequel chaque personne en insertion, encadrant, entreprise, UREI doit pouvoir se retrouver. Dans la lutte contre les exclusions, nous sommes incontournables ! Cela doit être une évidence (donc qui ne se discute même plus) s'imposant à toutes et à tous, à tous les niveaux de la Nation et de l'Etat, des citoyens aux ministres. Et il y a urgence !

(Suite de la page 1)
une EI...»

Agence de renseignement également pour nombre de structures oeuvrant dans le «social» : missions locales, cabinets conseil, collectivités territoriales et autres, qui ne retiennent d'UREI que le «I» d'«insertion» et à qui il faut expliquer, qu'il faut aiguiller, orienter, informer. Ce que nous faisons toujours avec plaisir ; ce qui prend une fois cumulé sur une année beaucoup beaucoup de temps...

L'UREI, un partenaire de plus en plus demandé

En effet, nous avons remarqué en 2005 qu'un nombre croissant de structures ou d'organismes nous demandaient d'intervenir ; dans le cadre d'un comité de pilotage, d'un colloque, d'une journée spéciale, ou autre.

Outre le temps requis par l'intervention proprement dite, tout un travail de préparation en amont mobilise les permanents : recherche et mise en forme d'informations, analyse de données de l'observatoire, rédaction. Répondre favorablement à ces demandes «d'expertises», qui n'ont pas toujours un intérêt direct pour nos adhérents, permet de faire connaître le modèle économique véhiculé par l'Entreprise d'Insertion (une de nos obsessions), et de dissiper quelques malentendus tenaces liés à la polysémie du terme «insertion» - «non, monsieur, les EI n'emploient pas seulement des anciens détenus... »

Pourquoi vous parler de cette partie immergée de l'UREI ? Pour recevoir des compliments, certes, mais surtout parce qu'une grande partie de notre budget provient de financements publics. Et que les financements publics sont attribués sur projets, clairement identifiables, quantifiables, chiffrables. Et que ce temps passé à informer, renseigner, faire savoir, faire connaître ne rentre pas toujours dans les cases prédéfinies.

Derrière ces verbes, il y a du temps, de l'énergie, et oui, disons-le, une certaine forme de foi. Nous essayons de ne pas en être avares. CQFD...

regards

L'ENVOL CHANGE DE TÊTE

Depuis mai 2006, l'Envol a un nouveau directeur. Il s'agit de M. Jean-Xavier Hamelle qui, après dix années en tant que cadre dans le BTP, vient de passer neuf ans comme numéro 2 d'un ESAT («Etablissement et Service d'Aide par le Travail », nouvelle nomenclature des CAT ; à savoir un établissement médico-social proposant des activités productives et un soutien médico-social à des adultes handicapés.)

Si, comme il nous l'affirme, «les problématiques des personnes accueillies en ESAT et en EI sont presque comparables», Jean-Xavier Hamelle doit se rendre à l'évidence que l'environnement dans lequel une EI tâche de résoudre ces problématiques est bien plus impitoyable : moins de temps, moins de moyens, et d'incessantes batailles économiques à livrer. Ce d'autant que l'Envol est positionnée sur le secteur

ultra concurrentiel de la gestion concédée de restauration collective – sans parler de l'activité traiteur, qui s'exerce elle aussi sur un marché très encombré.

L'optimisme est cependant de mise, et M. Hamelle note que la restauration offre des opportunités intéressantes pour les salariés les plus motivés.

Douze ans après son premier conventionnement, ça plane toujours pour L'Envol...

Erratum : dans le dernier numéro de l'Urei Info, nous avons par erreur situé AJCV « au cœur de la forêt de Fontainebleau » ; si celle-ci n'est pas très loin, la commune de Boissise-la-Bertrand n'est, comme son nom l'indique, entourée que de «bois» aux noms évocateurs : bois Saint-Jean, bois des Joies, bois de Mont aux lièvres et bois des Célestins...

en bref

SOFINEI : BIENTÔT LA PHASE OPÉRATIONNELLE

La société de financement SOFINEI, créée par le CNEI, le Crédit Coopératif et l'IDES, sera bientôt opérationnelle : l'augmentation de capital de 1,5 million d'euros a été réalisée mi mai 2006. Si les règles de fonctionnement définitives vous seront prochainement communiquées, nous pouvons d'ores et déjà vous en indiquer certains principes importants :

Les demandes de concours des adhérents seront transmises à l'UREI, qui s'assurera du respect des critères d'éligibilité et de la complétude du dossier. L'UREI ne sera pas l'instructeur de la demande ; l'analyse financière sera réalisée par le CNEI et par une société d'analyse de risque appartenant à l'IDES. Le délai prévu aujourd'hui entre la transmission du dossier au CNEI et la présentation en comité d'engagement est de 3 mois maximum.

Outre le fait d'être adhérente, à jour de ses cotisations, l'entreprise qui sollicitera SOFINEI devra être agréée «Entreprise Solidaire» (agréement délivré par les préfetures), être entrée dans la démarche qualité (ou du moins le prévoir expressément) et être sociétaire de SOFINEI.

Les projets éligibles, pour la première année de fonctionnement, concerneront le soutien aux stratégies de développement ou de diversification d'activité générant des besoins importants en ressources durables. Il ne s'agit donc pas de financer un besoin d'investissement ponctuel, sorti d'un projet global et stratégique pour l'entreprise. Des projets de «consolidation avérée» pourront également être financés dans la mesure où ceux-ci reposeront sur un plan de redressement réaliste, solide et argumenté.

SOFINEI s'est donné pour objectif de financer environ 10 dossiers la première année, pour des montants compris entre 7 500 et 50 000€ (deux cofinancements seront demandés) et permettant des apports en fonds propres sur des durées de 5 à 12 ans.

FORMATION « CLAUSES D'INSERTION »

Les appels d'offres publics avec clauses d'insertion peuvent constituer une opportunité pour les entreprises de gagner de nouveaux marchés. En réponse à une demande forte du réseau et afin de soutenir les EI franciliennes dans leur positionnement sur ces marchés, nous avons sollicité la DRTEFP.

Avec son concours, nous organiserons donc en novembre une session de formation spécifique afin d'apporter aux EI les éléments pratiques et outils de professionnalisation nécessaires pour répondre aux formalités d'appels d'offre, faire mieux connaître la portée des articles 14 et 53 du code des marchés publics et donner aux entreprises la capacité de sensibiliser les maîtres d'ouvrage à l'introduction des clauses sociales dans les marchés. Nous vous précisons dès la rentrée le contenu et l'organisation de cette formation.

DE LA FRONTIÈRE ENTRE « PRESTATION DE SERVICES » ET « PRÊT DE MAIN D'ŒUVRE ILLICITE »

Si votre EI est amenée à envoyer des salariés dans une entreprise cliente, vous devez être attentifs aux conditions dans lesquelles s'exerce cette activité. En effet, pour ne pas être taxé de «prêt de main d'œuvre illicite» (du ressort du Droit Pénal !), voire de «délit de marchandage», il vous faut :

1/ utiliser votre propre matériel

2/ pouvoir prouver que vos salariés disposent d'un savoir-faire spécifique à la prestation commandée

3/ pouvoir apporter la preuve que vos salariés ne reçoivent leurs ordres que de vous – autrement dit qu'il y ait un chef d'équipe dans l'entreprise cliente.

En résumé, le prestataire ne doit pas se contenter de mettre du personnel à disposition d'un client mais proposer une véritable prestation de services, avec transfert de savoir-faire sur des tâches bien spécifiques et définies ; il doit rester l'unique employeur des salariés concernés (horaires, rémunération,...)

(Références : Art. 125-1, 125-2 et 125-3 du Code du Travail ; art.131-38 et 131-39 du Code pénal.)

focus sur...

Té : l'éthique au menu

En lançant « Té », activité de traiteur éthique, L'Usine reste fidèle aux principes qui sous-tendent son action : se développer sur des marchés porteurs et haut de gamme, tout en plaçant l'humain au cœur de ses préoccupations.

Peut-être un jour enseignera-t-on dans les manuels d'Histoire comment une petite minorité de l'espèce, pourtant auto proclamée « civilisée », a mis en péril l'humanité toute entière en gaspillant les ressources naturelles, détruisant la biodiversité, modifiant les équilibres écologiques et en excluant de la sphère sociale la majorité de ses congénères.

Peut-être un jour paraîtra-t-il aberrant aux générations futures que leurs ancêtres aient eu à se battre pour imposer les concepts de « développement durable » ou d'« économie sociale et solidaire », tellement il ira alors de soi que le respect de l'humain et de son cadre de vie doivent primer sur toute autre considération.

Peut-être qu'un jour, dentiste pour poules sera un métier rémunérateur...

En attendant, quelques irréductibles défendent la possibilité d'un monde moins pire en cultivant sans produits chimiques, en recyclant, en faisant travailler des personnes exclues ; bref, en respectant la dignité humaine, tout simplement.

Cette mouvance s'organise, se fédère, se développe, et elle sera d'autant plus forte que tous les acteurs qui en partagent l'éthique créeront entre eux des passerelles. Ainsi, quoi de plus cohérent pour une EI que de développer son activité économique en lien avec le développement durable ? Comment ne pas souhaiter voir les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire devenir « entreprises d'insertion » ?

Certes, le mouvement est amorcé : des EI sont positionnées sur le secteur de l'agriculture biologique, spécialisées dans la filière « D3E », l'éco-construction, et même le commerce équitable.

Mais ces exemples sont encore marginaux par rapport aux possibilités qu'offre la convergence entre une demande de plus en plus forte de la part de consommateurs devenus « consom'acteurs » - car sensibilisés aux problématiques du développement durable au sens large - et un modèle économique « entreprise d'insertion » ayant prouvé sa double efficacité sociale et économique.

Cette évidence, L'Usine l'a bien comprise qui a lancé début 2006 un nouveau service : « Té », pour Traiteur Éthique.

En 5 ans d'existence, l'Usine a apporté la preuve de son savoir-faire en matière de restauration et d'activités événementielles. Face aux attentes de ses clients, l'entreprise a étudié la possibilité d'ex-

porter hors ses murs son activité traiteur.

Mais, plutôt que de se mêler à la lutte sur ce secteur très concurrentiel, l'Usine a choisi une stratégie de niche, se positionnant de manière novatrice en centrant son offre sur les produits bio et issus du commerce équitable.

En effet, la demande existe, qui peut être amplifiée par une communication directe en direction des clients - appelons cela du « prosélytisme gastronomique »... Et comme en regard de cette demande croissante, l'offre était quasiment nulle, toutes les conditions étaient remplies pour lancer cette nouvelle activité.

Une fois la décision prise, il a fallu repenser l'espace cuisine pour y implanter un laboratoire de fabrication et de stockage. Ce réaménagement a été en très grande partie autofinancé ; une aide de la Caisse d'Épargne dans le cadre des PELS (Projets d'Économie Locale et Sociale) et le soutien de deux fondations privées ont abondé l'investissement.

Parallèlement, 10 postes sont créés, faisant passer L'Usine de 30 à 40 ETP conventionnés. La carte de L'Usine comportant des produits estampillés « agriculture biologique » et « commerce équitable », les salariés en insertion étaient déjà sensibilisés dès l'embauche aux valeurs induites par ces modes de production. Cette formation se poursuit tout au long de leur parcours, via les encadrants mais également, approche originale, en collaboration avec les fournisseurs de produits bio.

Pour référencer ces derniers, un important travail de prospection a d'ailleurs été nécessaire en amont du projet.

La principale difficulté provient du nombre restreint de producteurs labellisés, et du coût plus élevé des produits (environ 20%). Té a pris le parti d'absorber ce surcoût, afin de ne pas pénaliser ni rebuter les clients tentés par le « consommer mieux ». Bel exemple de ce « prosélytisme gastronomique » évoqué plus haut !

Aujourd'hui, le pari « Té » semble en passe d'être gagné, avec un bouche à oreille très positif initié par les premiers clients, relayé par une communication ciblée et efficace (plaquettes, site internet, référencements multiples, etc.)

Au travers de cette expérience, L'Usine nous conforte si besoin était dans l'idée que les entreprises d'insertion ont tout à gagner, en termes d'image et de santé économique, à investir des créneaux novateurs ; surtout lorsque ceux-ci rejoignent les valeurs défendues par le réseau depuis sa création. En ces temps de conjoncture difficile, il n'est parfois pas inutile de le rappeler...

CONTACTS

Té Traiteur Éthique

379, av. du Président Wilson
93210 LA PLAINE ST DENIS
Tel : 01 55 87 55 25
Fax : 01 55 87 55 57
info@traiteur-ethique.com
www.traiteur-ethique.com

L'USINE

Activités : événementiel, restauration, traiteur
Gérant : Richard NORMAND
40 ETP conventionnés en 2006
Début d'activité : 03/2001
CA 2005 : 2'970'000€

DÉFINITIONS

Développement durable

Approche globale postulant qu'un développement à long terme n'est viable qu'en tempérant la rentabilité économique par le respect de l'environnement et de l'équité sociale.

Rapport Brundtland (1987): "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Commerce équitable

Il vise à affranchir au maximum les rapports commerciaux des intermédiaires et/ou spéculateurs pour établir la relation la plus directe possible entre consommateur et producteur, tout en pratiquant un « juste prix » pour ce dernier - en application de l'article 23 de la DUDH. Les relations commerciales sont établies sur le long terme, les conditions de travail correspondent à minima aux normes du BIT et le consommateur est sensibilisé à la signification sociale et environnementale de son acte d'achat.

Économie sociale et solidaire

« L'économie sociale et solidaire place la personne humaine au centre du développement économique et social. » *Rencontres de Lima (1997) et Québec (2001)*

N'ayant pas à satisfaire des actionnaires exigeant une rentabilité maximale à court terme, les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent plus aisément inscrire leurs actions dans une perspective de développement durable.

TRAITEUR

t

é

ÉTHIQUE

"Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant [...] une existence conforme à la dignité humaine" **déclaration universelle des droits de l'homme**

AGENDA

CDIAE

Paris : 21/09 - 20/10
 Seine et Marne : 12/09 - 17/10
 Yvelines : 15/09 - 20/10 - 17/11
 Essonne : 14/09 - 19/10 - 16/11
 Hauts de Seine : pas d'information
 Seine St Denis : pas d'information
 Val de Marne : 12/09
 Val d'Oise : pas d'information

UREI Île-de-France

Jeudi de l'UREI :

Septembre : date et thème à confirmer.
 26 octobre: Regard sur les Fondations qui financent l'IAE

Réunions d'information IAE et EI
 (Ces réunions gratuites se tiennent dans nos locaux. Bulletin d'inscription sur notre site.)

Jeudi 28/09, 14h30-17h00

Formations CNEI

Chargés d'insertion :

*6-7-8 sept. & 12-13 oct. (Paris)
 *11-12-13 oct. & 16-17 nov. (Nantes)

Encadrants techniques :

*21-21-22 sept. & 19-20 oct.
 (Franche-Comté)
 *4-5-6 oct. & 9-10 nov. (Paris)
 *14-15-16 nov. & 12-13 déc.
 (Bourgogne)

Les bases du droit du travail en EI :

*11-12&13 oct. (PACA)

ARSIE

21 septembre
 19 octobre
 16 novembre

Urei info

Directrice de la publication :
 Françoise DURRIEU

Ont participé à ce numéro :
 Laurent Gomis, Nathalie Ducros, Catherine Lecuyer, Sonia Bitton, Erwan Larher
 Maquette : R1

UREI Île-de-France
 12, rue de la Lune
 75002 PARIS
 tél. : 01 42 36 02 35
 fax : 01 40 39 04 72
 e-mail : contact@urei-idf.org
 site : www.urei-idf.org

l'essentiel

Crédits 2006 : grisbi ou grise mine?

En application des nouvelles dispositions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF), une instruction de la DGEFP confirmait début juin aux DDTEFP que les crédits prévus au titre de l'IAE par la loi de finances 2006 devaient également couvrir le paiement des soldes 2005. Cette décision revient à amputer d'environ 70 millions d'euros les crédits 2006 dévolus à l'IAE au niveau national.

Au niveau régional, environ la moitié des crédits de paiement 2006 seraient ainsi ponctionnés par le paiement des soldes, le reste servant à couvrir l'ensemble des conventions à engager sur l'année...

La réponse du Premier ministre au courrier d'alerte du CNEI laisse pourtant entendre que le soutien aux entreprises d'insertion ne sera pas remis en cause pour 2006. Monsieur De Villepin y écrit en effet que « l'évolution de nos règles budgétaires est sans incidence sur les engagements pris par le gouvernement en faveur de l'insertion par l'activité économique, et les crédits inscrits en loi de finances initiale pour 2006 doivent permettre de consolider en 2006 les acquis de 2005 »

La vigilance du réseau reste cependant de rigueur : en effet, la DRTEFP nous rappelait récemment qu'au delà des crédits dévolus aux aides aux postes, d'autres dispositifs existaient (CAE, Contrats d'avenir, etc.) qu'il convenait de mobiliser et dont les entreprises d'insertion pouvaient se saisir...

La fongibilité des crédits peut certes encore permettre d'effectuer des arbitrages entre départements ou entre les lignes de crédit IAE (aide aux postes, FDI et aides à l'accompagnement pour les AI et ACI) : une réunion en ce sens était organisée fin juin entre la DRTEFP et l'ensemble des DDTEFP. Il semble qu'elle ait permis de répartir les crédits de paiement et autorisations d'engagement conformément aux besoins de chaque département. Cependant, il revient ensuite à chaque DDTEFP de ventiler l'enveloppe en fonction de ses priorités. A notre connaissance, toutes les demandes (créations d'EI, augmentation des postes) ont été ou seront honorées; il n'y a que pour Paris que les résultats des arbitrages nous sont inconnus à ce jour.

en actes

QUAND L'UREI S'ASSEMBLE

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'UREI, réunie le 15 juin dernier à Paris, vient de clore l'exercice 2005 par l'approbation de chacun des points à l'ordre du jour. Comme cela semble être devenu une bonne habitude, les prises de parole ont été nombreuses et les discussions fructueuses sur divers sujets intéressant concrètement les entreprises du réseau. Huit mandats étaient à pourvoir ; six sortants ont été réélus et deux nouveaux administrateurs siègent désormais au CA : Sébastien Moriceau et David Giffard. Merci à tous les participants, et en particulier à Laurent Gomis, qui nous a « accueilli » salle Saint-Bruno, dans son fief de la Goutte d'Or.

Bureau : Présidente : Françoise DURRIEU (Treize Voyages); Vice-Présidente : Valérie DUPOUY (Envie); Trésorier : Christian LE ROUX (Adere Recyclage); Trésorier Adj : Jean-Claude CORNELY (Esprit Passage); Secrétaire G¹ : Rouag ABDELAZIZ (VYM); Secrétaire G² adj : Patrick BOURGUEIL (Jardins d'Auteuil)
Administrateurs : Laurent GOMIS (Clair et Net) ; Antoine BOUVY (Serviplus) Vincent COTTE (SMOM) ; Serge MARET (Infobot) ; Sébastien MORICEAU (Objectif Emploi) ; David GIFFARD (L'Usine); Patrick BLAMOUTIER (ASSOC, membre associé)

CARNET ROSE

Trois personnalités riches, trois projets innovants... et trois conventionnements lors du dernier CDIAE de Paris le 8 juin dernier ! Bienvenue dans le réseau à :

- CHOC'ETHIC, qui proposera à la vente toutes les déclinaisons d'un chocolat acheté à des producteurs vénézuéliens, dans le respect d'accords commerciaux équitables. La transformation des fèves de cacao s'opère dans un laboratoire de la Table de Cana Gennevilliers, qui apporte un soutien technique à Guillaume Hermitte ; ce dernier a conçu son projet en terminant ses études à l'ESSEC.

- ATELIER 2000, est un "atelier boutique" du 19^e arrondissement où seront réalisés et mis en vente des jouets en bois et, selon la demande, des meubles originaux de petite taille. Son créateur, Nicolas Dupard, défend l'idée que le travail du bois, matière noble et chaleureuse, est un formidable moyen de reconstruction pour les salariés en insertion.

- ART&FLORE s'installe quant à lui dans le 18^e arrondissement à l'issue d'un parrainage fructueux de l'entreprise d'insertion Clair et Net. Coeur de métier : paysagisme et décoration végétale d'intérieur. Les salariés en insertion fabriqueront par assemblage des compositions de plantes à vendre ou louer, avec ou sans entretien, aux entreprises. Son activité comprend la production d'éléments décoratifs et des prestations de services : étude d'aménagement, livraison, mise en place, entretien. Alain Ferru est un professionnel passionné qui a inscrit, comme Nicolas Dupard, sa création dans la couveuse d'entreprise d'insertion de la Boutique de Gestion de Paris, dont l'UREI est un partenaire actif; l'accompagnement s'est ensuite prolongé à la sortie de la couveuse.

Rendez-vous de travail, échanges téléphoniques ou informatiques : une vraie relation professionnelle, efficace mais également de confiance, s'est nouée avec ces trois créateurs; il est d'autre part réconfortant de voir que deux EI du réseau se sont investies. Félicitations donc à Guillaume, Alain et Nicolas – le chemin vers la création et le conventionnement n'est pas toujours de tout repos...

Du chocolat, des jouets en bois et des fleurs, ça vous a comme un petit air de fête, non ?